

La faune

A ce jour, près de 3 000 espèces animales marines ou continentales ont été identifiées dans la région. On connaît plutôt bien les reptiles, amphibiens, oiseaux et mammifères présents en Bretagne : il y en aurait près de 355 espèces. Mais les plus nombreux (près de 2 800 espèces), insectes, mollusques et autres invertébrés régionaux, sont aussi souvent les moins bien connus. Parmi les espèces de la faune commune, plusieurs sont chassables : il s'agit de grand (Cerf élaphe, Chevreuil et Sanglier) et de petit gibier (Lièvre, Faisan commun, etc.) ainsi que d'oiseaux d'eau (Canard colvert, Sarcelle d'hiver et Vanneau huppé).



© M. Coquelle

Sanglier

LE SANGLIER

Pendant longtemps, les effectifs de Sangliers sont restés assez faibles en Bretagne. Mais depuis les années 1980, la gestion de l'espèce et le développement de la culture du maïs ont favorisé la multiplication de ce grand mammifère au point de le rendre abondant.

Les prélèvements de chasse ont presque décuplé entre les saisons 1982/1983 et 2000/2001 (environ 1 900 prises en Bretagne) 🔄.

L'augmentation régulière des effectifs de Sangliers ne va pas sans poser de problèmes : dégradation des milieux dans lesquels ils se concentrent, dommages agricoles et augmentation du nombre de collisions avec les véhicules routiers. Le Finistère, les Côtes d'Armor et le Morbihan ont d'ailleurs classé cet animal dans la catégorie des « nuisibles » pour mieux contrôler ses effectifs.

LE PIGEON RAMIER

Le Pigeon ramier est abondant et connaît une nette augmentation de ses effectifs en Bretagne, de l'ordre de 50 % entre 2000 et 2004, situation assez semblable à celle rencontrée sur le reste du territoire national. Il tire notamment avantage de la culture du maïs.

C'est en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes d'Armor que ces pigeons sont les plus nombreux. Leur densité baisse légèrement en allant vers l'ouest.

L'espèce a parfois tendance à consommer des jeunes pousses de choux et de colza, ce qui a conduit à le classer en « espèce nuisible » dans le département du Finistère, principalement dans le nord. Elle peut ainsi être tirée hors période de chasse, mais uniquement sur les cultures légumières, oléagineuses et protéagineuses.



© J. Aubineau

Pigeon ramier

En savoir plus

www.oncfs.gouv.fr

www.bretagne.lpo.fr/

www.bretagne-environnement.org/rubrique/sanglier

www.bretagne-environnement.org/rubrique/pigeon-ramier

www.gob.fr

museum.univ-rennes1.fr/biodiv/index.php

« Orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses habitats. Etat des lieux » Biotope et Diren (à paraître en 2006)

« Connaissance des espèces de la faune française et gestion de leurs habitats » ONCFS 2004

« Evaluation des risques liés à l'augmentation des densités de sangliers sauvages en France » ONCFS 2003

Sources

Données : ONCFS 2005

La faune rare ou menacée

Sur l'ensemble des espèces animales présentes dans la région, 10 % des invertébrés (soit 287 espèces) et 63 % des vertébrés (soit 225 espèces) présentent un intérêt patrimonial remarquable pour la Bretagne. Certains animaux sont peu représentés, ainsi seuls l'Escargot de Quimper et la Moule perlière ont été retenus par les experts pour les mollusques continentaux. Les plus nombreuses espèces (154) se trouvent chez les oiseaux.



© X. Gremillet / GMB

Loutres juvéniles

LA LOUTRE

La Loutre d'Europe a bien failli disparaître suite à un piégeage intensif et à la dégradation de ses habitats. La Bretagne fut alors l'un des derniers refuges de l'espèce. Protégée depuis 1972, elle amorçe aujourd'hui un lent retour sur les rivières qu'elle avait désertées.

De nos jours, la principale cause de mortalité accidentelle de loutres est la route. Les loutres franchissent fréquemment les ponts en traversant la route plutôt qu'en passant dessous, particulièrement en période de crues. Compte tenu des faibles densités naturelles de cette espèce, la mortalité routière est susceptible de remettre en cause son retour rendant nécessaire l'aménagement de « passages à Loutre » sous les ponts.

Depuis 1988, le Groupe mammalogique breton met en place des « havres de paix », régis par des conventions de droit privé ou public. Ce dispositif vise à inciter à la préservation de l'habitat et de la tranquillité de la Loutre. Il en existe actuellement 17.

LE SAUMON

La Bretagne est l'unique région de France comportant un véritable réseau de rivières à saumons ; 23 cours d'eau fréquentés par ce poisson font l'objet d'une exploitation régulière à la pêche à la ligne. Actuellement, à l'exception du Couesnon, en Ille-et-Vilaine, le Saumon fréquente plutôt les cours d'eau situés à l'ouest d'une ligne Vannes / Saint-Brieuc. Avec 1 752 Saumons atlantiques pêchés à la ligne en 2004, la Bretagne représente près de 65 % des captures nationales.

Pourtant, le Saumon est en régression en Bretagne à cause de la dégradation de la qualité des habitats aquatiques et de la multiplication des barrages (voir page 74). Il fait l'objet avec les autres poissons migrateurs de la région d'un programme de soutien, « milieu aquatiques et poissons migrateurs », coordonné par Ouest grands migrateurs Bretagne.



© A. Richard

Saumon

En savoir plus

www.gmb.asso.fr

www.bretagne-environnement.org/rubrique/saumon

inpn.mnhn.fr/inpn/fr/conservation/LR/index.htm

« Loutre et autres mammifères aquatiques de Bretagne » GMB 2005

« Le saumon en France en 2004 » CSP 2005 (à télécharger sur www.csp.environnement.gouv.fr)

« Actes du colloque « Les poissons migrateurs, un patrimoine régional » » OGMB 2003 (à télécharger sur www.bretagne-environnement.org/acteur/ogmb)

Sources

Données : GMB 2005, OGMB 2005

LES OISEAUX MARINS

Les oiseaux marins passent la majeure partie de leur vie en pleine mer. C'est pendant la période de reproduction, rare moment où ils sont sur terre, que les comptages sont effectués.



© M. Coquelle
Goéland marin



© E. Holder / SEPNB
Mulette perlière

EFFECTIFS ET TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES EN BRETAGNE DES OISEAUX MARINS ET LIMICOLES

Espèce	Effectif breton	% effectif breton / effectif français	Tendance générale actuelle en Bretagne (7)
Fulmar boréal	305-365 ^[1]	29	NE (0 ?)
Puffin des Anglais	174 (340) ^[4]	100	0 ?
Océanite tempête	845-920 ^[2]	98 ^[5]	+
Fou de Bassan	17000 ^[4]	100	+
Grand Cormoran	795-815 ^[3]	17	+
Cormoran huppé	4983-5031 ^[1]	82 ^[5]	NE (+ ?)
Goéland brun	21189-21654 ^[1]	95	NE (0 ?)
Goéland argenté	44580-45422 ^[1]	57	NE (- ?)
Goéland marin	3027-3074 ^[1]	74	NE (+ ?)
Mouette tridactyle	1256 ^[4]	21 ^[6]	+
Sterne caugek	1784-1843 ^[4]	17 ^[6]	+
Sterne de Dougall	72-73 ^[4]	100	0
Sterne pierregarin	1167-1281 ^[4]	21 ^[6]	+
Sterne naine	55-62 ^[4]	2	0
Guillemot de Troïl	270-280 ^[4]	100	+
Petit Pingouin	29-30 ^[4]	100	+
Macareux moine	157-211 ^[4]	100	0

(1) effectif en 1997-1999 ; (2) effectif en 2002 ; (3) effectif en 2003 ; (4) effectif en 2004 ; (5) % par rapport aux populations du littoral Manche - Atlantique uniquement ; (6) % à la fin des années 1990, lors des derniers recensements nationaux ; (7) tendance : NE = non évalué ; + = augmentation ; 0 = stabilité ; - = diminution ; [?] = incertitude sur la tendance actuelle

LA MULETTE PERLIÈRE

La Mulette perlière est une moule d'eau douce qui a la particularité d'effectuer une partie de son cycle de développement fixée aux branchies des Salmonidés.

Autrefois, elle était probablement présente dans la plupart des cours d'eau à Salmonidés de Bretagne, comme en témoignent les activités de pêche dont elle faisait l'objet pour la récolte de perles. Aujourd'hui, elle n'est connue que dans de très rares sites.

L'espèce est protégée aux niveaux national, européen et international, et figure sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Sa régression s'explique principalement par la dégradation de la qualité des cours d'eau (voir page 75).

En savoir plus

www.bretagne-environnement.org/rubrique/oiseaux-des-bords-de-mer
www.bretagne-vivante.asso.fr
www.lpo.fr/reseau/ile-grande/index.shtml

« Les invertébrés continentaux de Bretagne »
Gretia 2004

« Les oiseaux marins nicheurs de Bretagne »
Bretagne vivante-SEPNE 2002

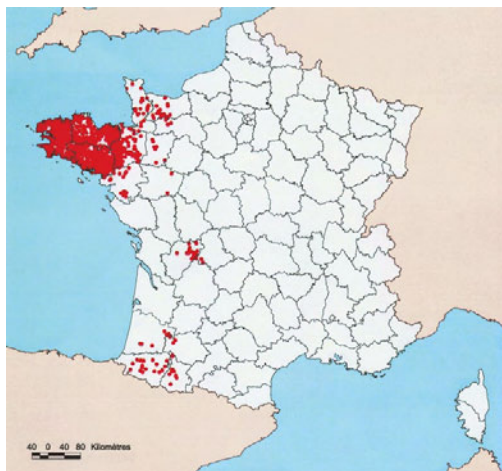
Sources

Données : SEPNE 2005, Gretia 2004

La faune envahissante

Le phénomène des espèces envahissantes est au niveau mondial la deuxième cause de réduction de biodiversité au sein des écosystèmes, après la destruction des habitats. Ces espèces, introduites par l'homme, ont tendance à augmenter leur aire de répartition, au détriment d'autres espèces, elles indigènes. En Bretagne, on trouve par exemple, le Ragondin, le Rat musqué, le Raton laveur, le Vison d'Amérique, l'Ibis sacré, la Tortue de Floride, la Crépide, le Rapana veiné ou encore l'Écrevisse de Louisiane.

RÉPARTITION DES POPULATIONS SAUVAGES DE VISONS D'AMÉRIQUE (*MUSTELA VISON*) IDENTIFIÉES EN FRANCE. SITUATION EN 1999.



LE VISON D'AMÉRIQUE

Le Vison d'Amérique est une espèce exotique, introduite accidentellement en France à partir d'élevages pour sa fourrure.

Une enquête, menée en 2002 par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, a permis de dresser l'état des lieux de sa colonisation en 1999.

Actuellement, trois populations férales (c'est-à-dire retournée à l'état sauvage et se reproduisant) sont identifiées en France :

- ▶ la principale s'étend, à partir de la Bretagne, sur le Massif Armoricain ;
- ▶ la seconde, très localisée, est dans le nord du département de la Charente ;
- ▶ la troisième occupe plusieurs secteurs du sud de l'Aquitaine, en contact avec un noyau de Visons d'Europe.

Cette colonisation des milieux aquatiques est très préoccupante car le Vison d'Amérique menace le très rare Vison d'Europe. Susceptible d'entrer en compétition avec lui et de lui transmettre des maladies, sa présence entraîne également des destructions accidentelles dues à des confusions lors du piégeage.



© X. Gremillet / GMB

Vison d'Amérique

En savoir plus

www.gmb.asso.fr

www.bretagne-environnement.org/acteur/oncfs

www.oncfs.gouv.fr

« Loutre et autres mammifères aquatiques de Bretagne » GMB 2005

Sources

Données : GMB 2002

Carte : ONCFS-DER/UTI 09/02

LA CRÉPIDULE

La crépidule (*Crepidula fornicata*) est un mollusque gastéropode originaire de la façade atlantique de l'Amérique du Nord. Il a été introduit involontairement dans les eaux bretonnes en plusieurs étapes, d'abord dans les années 1930 au début de l'ostréiculture, puis durant la Seconde Guerre mondiale, et surtout au début des années 1970, lors de l'importation massive de l'huître japonaise.

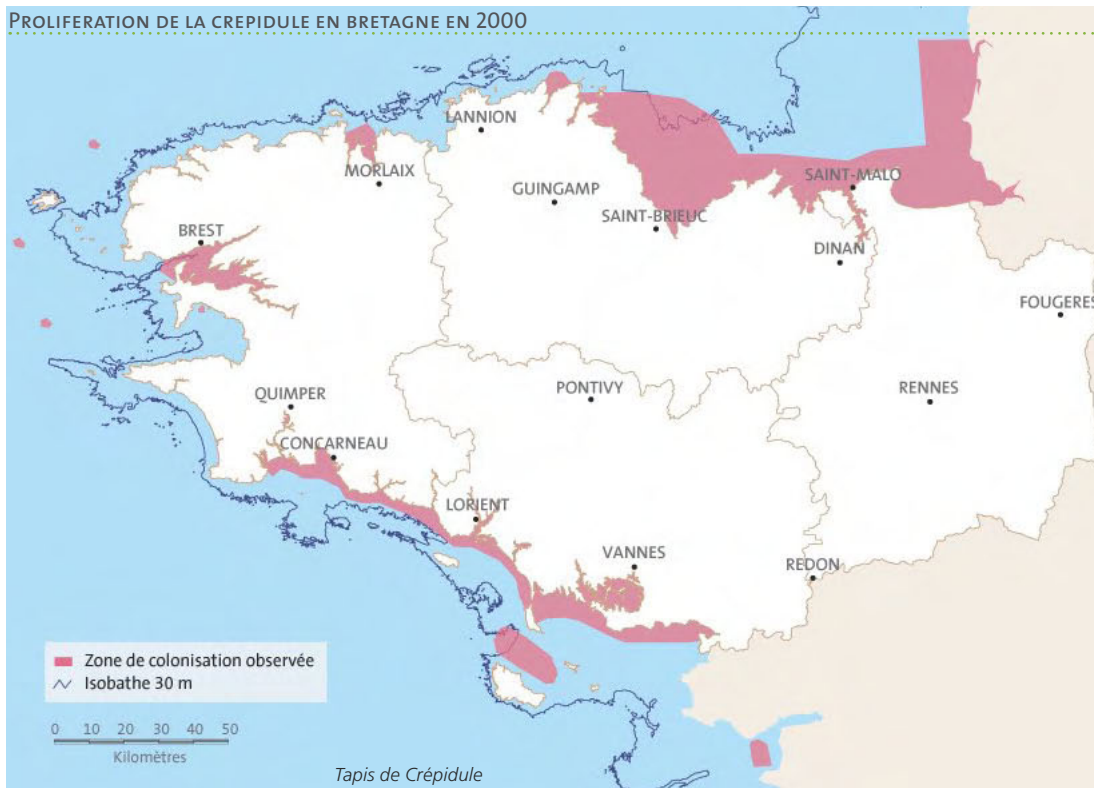
Près des trois-quarts du linéaire breton sont aujourd'hui colonisés. Le golfe normand-breton est sans aucun doute le secteur le plus touché avec notamment les baies de Saint-Brieuc (250 000 t) et de Cancale (100 000 t). En rade de Brest, l'UBO estime à environ 127 000 t le stock de ces mollusques en 2000.

Etude et valorisation de la Crépidule

L'Association Areal a lancé un programme d'exploitation industrielle et de valorisation de la crépidule en baies de Saint-Brieuc et de Cancale. Le suivi scientifique, notamment l'analyse de l'impact de la récolte sur le milieu et la « ressource », est assuré par Ifremer, en collaboration avec Côtes d'Armor Développement.

Le Programme national d'environnement côtier en baie du Mont-Saint-Michel, de 2002 à 2006, met à jour la cartographie et l'évaluation du stock de Crépidules, et étudie la dynamique de population de l'espèce.

PROLIFERATION DE LA CRÉPIDULE EN BRETAGNE EN 2000



Tapis de Crépidule



© X. Casey / Ifremer

En savoir plus

www.ifremer.fr/delec/projets/crepidule/crepidul.htm

« La crépidule en Bretagne. Penn ar Bed n°170 »
Bretagne vivante 1998

Sources

Données : Ifremer et UBO 2005

Carte : Ifremer 2005, Route 500 - IGN 2005